

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 V. 489 Vœu afin que la mémoire de Roger FICHTENBERG puisse être honorée dans le 11^e arrondissement.

Le Conseil de Paris,

Considérant que c'est avec une vive émotion et une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Roger FICHTENBERG, survenu le dimanche 22 septembre dernier, à l'âge de 97 ans ;

Considérant que Roger FICHTENBERG était, comme il aimait à le rappeler, un Parisien de la quatrième génération et, surtout, un enfant du 11^e arrondissement ;

Considérant, en effet, qu'il est né au 58 de l'avenue de la République et qu'il a vécu au 67 de cette même avenue ;

Considérant que, contraint à l'exode par l'invasion allemande, Roger FICHTENBERG trouva refuge, avec sa famille, à Lapalisse, près de Vichy, où il s'engagea, en 1941, chez les Éclaireurs Israélites de France - EIF ;

Considérant qu'à la suite des premières grandes rafles organisées en zone libre, il fonda, en 1942, avec plusieurs de ses camarades, la branche clandestine de ce mouvement, la Sixième, et entra en clandestinité où il prit le nom de « Jaguar délicat » : son totem chez les scouts ;

Considérant qu'à partir de 1942, il multiplia les opérations de sauvetage pour venir en aide à tous ceux - Juifs, communistes, résistants - qui avaient à craindre une arrestation ;

Considérant, notamment, qu'il favorisa les évasions d'internés du camp de Rivesaltes, en novembre 1942 ; qu'il convoya des jeunes vers la Suisse depuis la région d'Annemasse, en décembre 1942 ; ou encore, qu'il convoya des groupes vers la frontière espagnole dans la région d'Oloron-Sainte-Marie, en janvier 1943 ;

Considérant que ces actions lui valurent d'être nommé, en mars 1943, responsable du secteur Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne et Gers pour l'EIF et qu'à ce titre, il sera chargé, en décembre 1943, de disperser les 63 jeunes de la maison des EIF à la Grave dans les Hautes Alpes ;

Considérant qu'en 1944, Roger FICHTENBERG s'engagea dans l'Armée Secrète et qu'affecté à l'État-major des Forces Françaises de l'Intérieur du Lot-et-Garonne, il participera, en qualité de Sous-lieutenant, à la libération d'Agen, le 19 août 1944 ;

Considérant qu'à la libération de cette ville, il sera nommé adjoint au Commandant de la Prévôté militaire du Lot-et-Garonne et qu'à ce titre il prendra les premières mesures afin de maintenir l'ordre et rétablir les libertés républicaines ;

Considérant que son engagement, son héroïsme, ses actes de résistance lui valurent d'être décoré de la Croix du Combattant Volontaire et de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance ;

Considérant qu'une fois démobilisé, Roger FICHTENBERG participa activement à la campagne du retour et pour aider les rescapés des camps de la mort, d'abord en intégrant le Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, puis en travaillant au Comité Juif d'Action Sociale et de la Reconstruction ;

Considérant que son parcours au service des autres conduisit, en toute logique, Roger FICHTENBERG à s'engager en politique où il fut élu Conseiller du 11e arrondissement de 1983 à 1995, mais aussi Conseiller régional d'Ile-de-France de 1986 à 1992, puis de 1997 à 1998 ;

Considérant qu'en parallèle de ces fonctions, Roger FICHTENBERG s'engagea pour la transmission de la mémoire, celle de la Shoah et de la Résistance ;

Considérant qu'il le fit à travers son ouvrage - Journal d'un résistant juif dans le sud-ouest -, ses témoignages auprès des jeunes dans les classes ou sur les lieux de mémoires et au sein des associations d'anciens combattants comme l'ONAC, mais aussi l'UACVG dont il présida, pendant 41 ans, le comité du 11e arrondissement ;

Considérant qu'en sa qualité de président du comité du 11e de l'UACVG, il organisa et présida, toujours avec soin, les cérémonies mémorielles de l'arrondissement ;

Considérant que, pour tous ces engagements, Roger FICHTENBERG avait été élevé au rang de Chevalier des Palmes Académiques en 1995 et d'Officier de la Légion d'honneur en 2014, ainsi que décoré de la médaille Grand Vermeil de la Ville de Paris, en 2011 ;

Considérant qu'au cours de l'hommage rendu le 25 septembre dernier à la Mairie du 11e arrondissement, Anne HIDALGO, Maire de Paris, a annoncé son souhait qu'un lieu du 11e arrondissement porte son nom afin d'honorer sa mémoire ;

Sur proposition de François Vauglin et des élus du groupe Socialiste et Apparentés, Joëlle Morel et des élus du groupe Ecologiste de Paris, Laurence Goldgrab et des élus du groupe RGCI, Nicolas Bonnet-Oulaldj et des élus du groupe Communsite-Front de Gauche,

Émet le vœu :

- Qu'un lieu du 11e arrondissement porte le nom de Roger FICHTENBERG.